



Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Le 12 avril 2019

Le Maire

Réf : **2019/072**

Mesdames et Messieurs les représentants des associations de parents d'élèves,

Mesdames et Messieurs, chers parents,

Vous avez sans doute eu connaissance d'un tract diffusé par le bureau de l'association des parents d'élèves API relatif à l'école maternelle Saint-Exupéry et aux écoles primaires Jean Moulin et Jean Jaurès.

Ce tract anxiogène, diffusé dans des conditions très contestables, ne manque pas de nous poser questions sur l'éthique et la bonne foi de ses auteurs : son contenu concernant l'avenir des écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse procède de la désinformation et vise à créer un climat d'inquiétude.

En effet, la destruction prochaine de l'école maternelle Saint-Exupéry évoquée est fautive : il a été expliqué qu'à long terme, cette école en bois, datant de 1982, devrait être reconstruite et ne pourrait l'être au même endroit pour des raisons d'inondabilité.

Concernant l'école Jean Moulin, l'accessibilité extérieure sera réalisée prochainement. Pour ce qui est du bâtiment, les études de faisabilité pour l'accès PMR sont en cours ; la pérennité de l'école n'est absolument pas remise en cause.

Pour l'école Jean Jaurès, les études de faisabilité pour créer trois classes aux normes et une bibliothèque scolaire dans la partie la plus récente n'impacteront pas la cour actuelle de l'école et amélioreront son fonctionnement ; à moyen terme, le « vieux Jaurès », après réhabilitation, sera réaffecté à la vie associative et culturelle.

Le contenu diffamatoire de ce tract n'est en rien conforme à la réalité ni à la réflexion engagée avec l'ensemble des acteurs (élus, communauté éducative, inspection académique, associations de parents d'élèves et bureaux d'études).

Cette pratique est condamnable à la fois moralement et juridiquement :

- Moralement car il est inacceptable d'inquiéter les familles et d'instrumentaliser les enfants,
- Juridiquement car ces propos sont malveillants et mensongers.

Etant personnellement mis en cause, je dénonce et déplore ce mode de communication et ne peux me résoudre à croire qu'il est le reflet de l'ensemble des adhérents de l'API.

Mon équipe et moi-même sommes à votre entière disposition pour vous renseigner de manière factuelle et précise sur l'ensemble des éléments connus à ce jour.

Nous continuerons à organiser des réunions de concertation afin d'associer l'ensemble des personnes concernées.



Le Maire,
Dominique BAVOIL